

L'Hôtel de Ville de Troyes

Longtemps, les habitants de la ville de Troyes n'eurent pas de Maison Commune. Au XIV^e siècle, les officiers du corps de ville avaient fait du château de la vicomté (derrière l'actuelle bourse du travail) le « parloir aux Bourgeois ». Ils se sont ensuite réunis en des lieux divers : à la Salle du Roi dans l'ancien palais des Comtes de Champagne (actuelle place du Préau), à l'Évêché, à l'Hôtel-Dieu, dans la loge du Prévôt (rue du Petit Crédo), au Chapitre de la cathédrale, dans la maison appelée Chambre de l'Échevinage (près de la basilique Saint-Urbain), au réfectoire des Cordeliers (prison actuelle), à l'Hôpital du Saint-Esprit (emplacement de la caserne Beurmonville). En 1495, les maires et échevins achètent l'Hôtel de Mesgrigny pour y établir la Maison de Ville, à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville. Ce bâtiment de bois est représenté sur le vitrail de Linard Gontier, maître-verrier troyen, lors de la réception en 1595 d'Henri IV à « Lostel de Ville ». Des tapisseries recouvraient son mauvais état. À gauche, l'Hôtel Notre-Dame occupe le centre du vitrail. Cette maison dite du « Resteviaire Notre-Dame-aux-Nonnains », reconstruite au XVI^e siècle, était décorée à l'étage d'une statue représentant la Vierge. Elle fut vendue en 1778 aux maire et échevins de Troyes qui y installèrent la Justice de Paix puis l'École de dessin. À proximité se trouvait la Belle-Croix, qui fut érigée en 1188 après qu'un incendie ayant ravagé une partie de la ville s'arrêta à cet emplacement. Représentée sur le vitrail de Linard Gontier après sa reconstruction en 1495, elle fut « déconstruite » puis fondue en 1792. La Maison Commune se situait sur la place de la Belle-Croix (aujourd'hui place Alexandre Israel).

Au début du XVII^e siècle, l'édifice menaçait de s'écrouler et la décision fut prise de le reconstruire. La première pierre fut posée le 13 juillet 1624. Le maire était Joseph De Vienne. La construction, dirigée par l'architecte Louis Noblet, fut souvent interrompue faute de ressources et le bâtiment achevé, après 46 ans de travaux, en 1670 sous la mairie de Nicolas Vauthier.



La Maison Commune, Grande Rue, coiffée d'un clocheton, est flanquée à droite de l'Hôtel Notre-Dame ou « maison Consulaire » démoli en 1931. Au devant, le puits de la Belle Croix. Dessin d'Adrien DAUZATS, 1843.

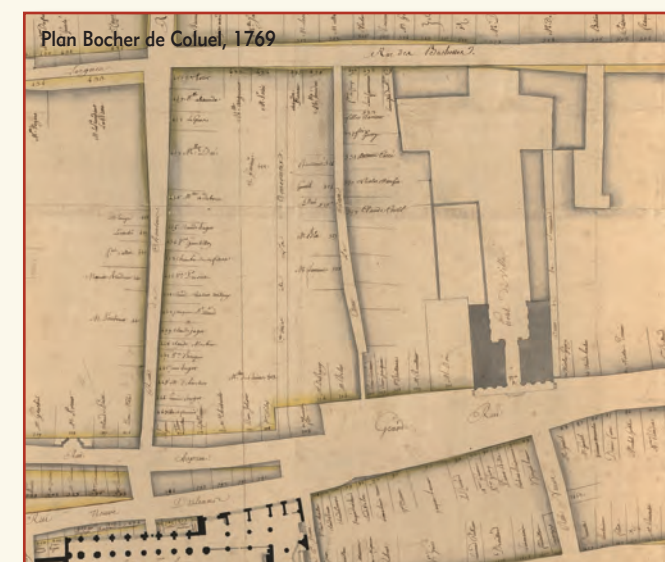
Cet édifice est un remarquable exemple de l'architecture civile sous Louis XIII. Il se compose d'un grand corps de logis dont la façade se divise en sept parties. Le rez-de-chaussée est orné de huit pilastres corinthiens qui supportent, au premier étage, six doubles colonnes de marbre noir et une colonne simple à chaque extrémité du bâtiment. La porte sculptée à deux vantaux de bois est surmontée d'un tympan sur lequel sont représentés des attributs militaires et des instruments de musique. Au dessus se trouve une niche qui abritait en 1687 la statue pédestre de Louis XIV couronné par la Victoire et foulant à ses pieds l'hydre de l'Hérésie, œuvre de François Mignot. Au dessous, une plaque de marbre portait quatre vers latins à la gloire du roi. Cette statue fut brisée en 1793 et remplacée le 20 octobre 1795 par celle de la Liberté foulant aux pieds l'hydre du despotisme. La Liberté s'appuyait sur un faisceau de licteur et tenait une lance. Sa main gauche, levée, portait une couronne. La plaque de marbre portait les mots « Liberté, Fraternité ou la Mort ». Sous Napoléon furent supprimés le faisceau et le bonnet phrygien et la statue baptisée « France ». Sous la Restauration elle devint une Minerve casquée tenant un bouclier de bois. La plaque de marbre fut à nouveau gravée, inscription qui disparut en 1869. On peut lire aujourd'hui « Unité Indivisibilité / de la République / Liberté Égalité / Fraternité ou la Mort ». Le toit à la Mansard est percé de trois lucarnes décorées. La plus importante, au centre, encadre le cadran de l'horloge dont

le mouvement date de 1750. Le mécanisme est aujourd'hui électrique car il fallait remonter l'horloge tous les six jours. Un clocheton coiffe l'édifice et une sirène remplace la cloche de 1685 timbrée du blason de la ville. Le dôme fut successivement couronné de la fleur de lys royale, du bonnet phrygien républicain, de l'aigle impérial, du coq gaulois et depuis la III^e République du drapeau tricolore.

En 1903 fut lancé un concours pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville. Il est depuis 1933 flanqué de deux ailes en retour sur la cour, achevées à l'ouest en 1934 et à l'est en 1937. La façade de l'Hôtel de Ville a été classée monument historique le 5 novembre 1931.



L'Hôtel Notre-Dame



La cour de l'Hôtel de Ville en 1908. À gauche se trouve l'ancien « Trésor » avec un appareillage en damier champenois. C'était une grande cellule voûtée construite au XV^e siècle pour conserver les archives municipales déposées en 1928 à la Bibliothèque municipale.

